

CONSEIL MUNICIPAL DE NOVILLARD
Procès-verbal de la séance du 13 AVRIL 2023

Le treize avril deux mille vingt trois à 20h00, le conseil municipal de Novillard s'est réuni en mairie sur la convocation et la présidence de Mme Pascale GABILLOUX, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 11
Quorum : 06

PRESENTS : Sophie PRUSHANKIN – Wilfried GROSJEAN – Pascale BILLOD – Agnès LAMBERT – Romuald BONHOMME – Claude GAUTHERAT – Pascale GABILLOUX – Laurent MOCHE

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES : Joëlle CHEVALIER – Frédéric FAVEZ – Michaël BRODA

PROCURATIONS : Joëlle CHEVALIER à Sophie PRUSHANKIN
Frédéric FAVEZ à Wilfried GROSJEAN

SECRETAIRE DE SÉANCE : Sophie PRUSHANKIN

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du 24/02/2023
- 2- Approbation Compte Administratif 2022
- 3- Approbation Compte de Gestion 2022
- 4- Budget primitif 2023
- 5- Vote des taux d'imposition 2023
- 6- Demande de subvention pour transport à la patinoire des élèves de GS école maternelle les Bouts d'Choux
- 7- Règlement et tarifs 2023-2024 du centre le Château des Mômes
- 8- Retrait du syndicat de gestion de la piscine d'Etueffont
- 9- Questions diverses

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 24/02/2023

Le procès-verbal de la séance du 24/02/2023 est soumis à l'approbation du conseil municipal :

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR : 10

CONTRE :

ABSTENTIONS :

Pour un produit estimé à 78 756 € sans variation de taux.

Après échange, les membres du Conseil Municipal décident de maintenir les taux actuels et d'attendre l'année prochaine, pendant laquelle seront réalisés des travaux d'envergure (enfouissement, parking) pour augmenter les taux. Ceux-ci seront mieux compris par la population, surtout dans un contexte d'inflation important.

Il est demandé de faire une étude comparative des taux appliqués dans d'autres communes de même importance, du département.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR : 10

CONTRE :

ABSTENTIONS :

6 – Demande de subvention pour transport à la patinoire des élèves de GS école maternelle Les Bouts d'Choux

Mme le Maire rappelle aux membres du conseil que comme chaque année, les élèves de grande section de l'école maternelle Les Bouts d'Choux de Montreux-Château se rendent à la patinoire de Belfort pour 6 séances sur glace.

Le coût des séances sur glace est pris en charge par le Grand Belfort (808.80 €), reste à charge le transport pour un montant de 870€ réparti pour moitié entre la coopérative scolaire et les communes au prorata du nombre d'enfants concernés. La subvention demandée à la commune de Novillard pour 3 élèves se monte à 40.77 €.

Le conseil est appelé à se prononcer sur l'attribution de cette subvention.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR : 10

CONTRE :

ABSTENTIONS :

7 – Règlement et tarifs 2023-2024 du centre le Château des Mômes

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune de Bretagne a validé, lors de son conseil du 7 avril, l'abandon des tarifs spécifiques et s'aligne sur ceux appliqués à nos communes.

Il est fait lecture des Tarifs 2023-2024, ainsi que les modifications du règlement suite à des réservations abusives ayant pénalisés d'autres enfants

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur le nouveau règlement et les tarifs du centre « Château des Mômes » à Montreux-Château pour l'année scolaire 2023-2024.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR : 10

CONTRE :

ABSTENTIONS :

8 – Retrait du syndicat de gestion de la piscine d'Etueffont

Mr GAUTHERAT ayant assisté à la réunion du syndicat de gestion donne les informations suivantes : la piscine d'Etueffont est très ancienne et a demandé d'importants investissements pour sa mise aux normes. Ceci génère une augmentation de 20% en 2023 et prévoit 100% pour 2024 ce qui grève notre budget. Par ailleurs, le Département n'est plus autorisé à subventionner les investissements de cette piscine dont la gestion relève de la compétence de la CCVS.

Notre commune est rattachée à la GBCA. Cette dernière représentée par Mr MESLOT, s'est engagée à prendre à sa charge les frais de reliquat de la dette des communes souhaitant se retirer du syndicat. GBCA dispose de 2 piscines pouvant accueillir les élèves de l'école de Montreux-Château à laquelle nous sommes rattachés. Les enfants pourraient bénéficier d'un temps plus important dans l'eau.

Par ailleurs, la commune de Novillard en sa qualité de membre du syndicat de la piscine et de GBCA règle sa participation financière annuelle au syndicat de la piscine et contribue également au fonctionnement des piscines de GBCA à travers le budget de l'EPCI.

Mme le Maire indique qu'il apparait donc comme nécessaire et évident de quitter le syndicat de la piscine d'Etueffont.

Il est demandé au Conseil Municipal de :

Se positionner sur le retrait de la commune du syndicat intercommunal de la gestion de la piscine d'Etueffont.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR : 10 CONTRE : ABSTENTIONS :

9 – Questions diverses

Mr MESLOT se déplace et vient nous rencontrer vendredi 21 avril à 19h en mairie pour échanger sur les éventuelles difficultés rencontrées avec le Grand Belfort. Pascale GABILLOUX invite les membres du Conseil municipal à participer à cette réunion.

Claude GAUTHERAT informe que le bornage des parcelles de bois acquises sera fait par un géomètre, samedi matin à 9h30. Une invitation est faite aux membres de la commission bois pour se joindre à lui.

Il est rappelé le concert gratuit de la Chorale Voce D'ITALIA, dimanche 16 avril à 15h, à l'église de NOVILLARD.

Séance levée à 21h58

Procès-verbal approuvé ~~et/ou modifié~~ en date du ... **2.7 AVR. 2023**

Pascale GABILLOUX
Présidente de séance



Sophie PRUSHANKIN
Secrétaire de séance

A handwritten signature of Sophie Prushankin in blue ink, enclosed within a large, hand-drawn oval shape.